Sommaire de janvier-février

Valoriser

8 ❑ Cours des bois sur pied
10 ❑ Le chêne à un tournant ?
16 ❑ Table des matières des articles publiés en 2011

Dossier

20 ❑ Les chênes
- Mieux les connaître
- Leur sylviculture
- Les changements climatiques
- Les bois

Entretenir sa forêt

44 ❑ Au fil des saisons

Fiches

47 ❑ L'oïdium du chêne
49 ❑ La chenille processionnaire du chêne

Découverte

51 ❑ Le tonneau en chêne français, à la conquête de l'Ouest américain

Cahier conseils

Conseils juridiques

55 ❑ La cotisation de solidarité à la MSA
57 ❑ Une question... une réponse

Conseils pratiques

58 ❑ Formation et petites annonces
59 ❑ Bientôt près de chez vous
60 ❑ Les conseils de M. Duchêne
60 ❑ La lettre du mois
62 ❑ Agenda

Forêts de France - N° 550 - janvier-février 2012
Revue publiée sous l'égide de la Fédération Forestiers Privés de France - 6 rue de la Trémoille - 75008 Paris - Tél. 01 47 20 36 32 - Fax 01 47 23 38 58 - E-mail : foretsdefrance@wanadoo.fr - Site Internet : www.foretpriveefrancaise.com/foretsdefrance - **Rédaction :** Directeur de publication : Henri Plauche Gillon - Rédacteur en chef : Luc Bouvarel - Rédactrice en chef adjointe : Christelle Moussu - Secrétaire de rédaction : Geneviève Bérelle - Abonnements : Luce Bélingard - **Abonnements : Service des abonnements de Forêts de France - 17, chemin des Boulangers - 78926 Yvelines Cdex 9 - Tél. 01 55 56 70 93** - Périodicité : 10 numéros par an - Union européenne : 56 euros - Étranger : 66 euros - Prix au numéro y compris frais de port : 11,50 euros - **Publicité :** Hélium - 22, rue Drouot - 75009 Paris Tél. 01 48 01 86 86 - Fax : 01 48 01 86 82 - **Editing :** Conception éditoriale et graphique : TEMA/*presse* Clémentine Mervelet 03 87 69 18 01 - Rédaction graphique : Pixel image (57) - Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs, route d'Archettes, 88000 Épinal, certifié PEFC/1-013. N° commission paritaire : 1012 G 82223 N° ISSN : 0046.4619

PEFC PEFC/10-31-1260

Photo de couverture : N. Maréchal - CNPF

Actualités
La vie des régions

C. BERELLE

Auvergne

Haute-Loire : les forestiers et les agriculteurs manifestent

« Nous sommes fermement opposés aux lâchers de cerfs dans la Loire, car on sait qu'ils seront très vite sur nos territoires et qu'ils vont proliférer », déclarait René Roustide, président du Syndicat des Forestiers privés de Haute-Loire, le 15 décembre dernier. Il manifestait ce jour-là avec l'Union régionale des forestiers privés d'Auvergne, les forestiers du département et les agriculteurs avec la FDSEA-JA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles-Jeunes Agriculteurs), au Puy-en-Velay, contre l'introduction de cerfs, pendant que la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage se réunissait à la direction départementale des Territoires.

La fédération des chasseurs de la Loire a le projet de lâcher une soixantaine de cerfs sur deux sites : le Pilat (canton de Bourg-Argental) et le Forez (au nord-ouest de Montbrison). Le préfet de la Loire a demandé l'avis des départements voisins avant de prendre sa décision. Quand on sait les dégâts que font les cerfs aux forêts, aux cultures et aux animaux d'élevage... tous connaissent les problèmes rencontrés après l'introduction de deux ou trois cerfs dans le Haut-Allier et la vallée d'Alagnon, il y a cinquante ans !

À la fin de sa réunion, la commission départementale de la Chasse a émis un avis défavorable à la réintroduction du cerf.

Contact : 04 71 09 38 86.

Franche-Comté

Jura : le syndicat fait rouvrir les routes aux grumiers

Le Syndicat des forestiers privés du Jura a gagné son procès contre la commune de La Pesse. Celle-ci avait posé, en juillet 2009, des panneaux qui interdisaient l'accès aux grumiers sur les routes communales par arrêté communal. Les grumiers devaient faire une demande préalable et payer une contribution de deux euros par mètre cube dès lors que le poids du véhicule dépassait 19 tonnes (un grumier vide pèse déjà 20,4 tonnes). La Pesse